

Table des matières

Tir des 20 coups.....	2
Championnat de l'Arquebuse	3
Match.....	5
Autres programmes.....	6
Section	6
Standard.....	7
Vitesse olympique	8
Tir du Champion	9
Coupe de l'Arquebuse	10
Tir au poulet.....	11
Escalade	12
Marmite	12
Tir au revolver	13
Tir Western	14
Tir aux armes d'ordonnance suisse	15
Tir aux armes réglementaires	16
Tir au 45 ACP	18
Tir surprise	19
Tirs divers	20
Concours individuel	20
Tir de Vancouver	21
Cible Campagne.....	21
Tir militaire	22
Tir en campagne	23

TIR DES 20 COUPS

Horaire de tir	Séries toutes les 30 minutes de 09h00 à 11h00 et une série à 14h00.
Commande des cartes	Les tireurs commanderont leurs cartes de tir au moins 10 jours à l'avance.
Cible	Cible pistolet vitesse ISSF-98, zones d'évaluation de 5 à 10 points.
Armes	PPA, PPC et PO.
Nombre de coups	20.
Programme	5 coups en 50 secondes. 5 coups en 40 secondes. 5 coups en 30 secondes. 5 coups en 20 secondes.
Coups d'essai	5 coups en 50 secondes.
Bonification	Aucune.
Classement	A l'addition des 20 coups. En cas d'égalité, appuis par les dernières passes, puis à l'âge.
Inscription	Pas de finance d'inscription; une seule passe par discipline.
Dispositions spéciales	Le tir doit se faire entièrement avec la même arme. Le premier classé présent au banquet reçoit un diplôme.
Carte de banquet	Elle comprend l'apéritif, le repas, les boissons et le café. La participation au banquet est facultative.

Championnat de l'Arquebuse

Le Championnat de l'Arquebuse est ouvert à tous les membres

Cibles retenues	<p>Le Tir militaire 25 m ou 50 m pour 20%.</p> <p>Le Concours individuel pour 20%.</p> <p>Les deux meilleurs résultats « Match » pour 20% par programme.</p> <p>La somme des deux meilleurs résultats « Section » pour 20% au total.</p> <p>Pour les détails, voir la description des cibles.</p>
Classement	<p>Le classement est établi à l'addition des résultats des cibles retenues multipliés par le pourcentage indiqué par cible et par arme. Tous les tireurs ayant accompli au moins 5 des 6 concours du programme sont classés.</p>
Finale	<p>Le Championnat de l'Arquebuse est également pris en considération pour déterminer les 10 membres A qualifiés pour le tir du Roi.</p>
Prix	<p>Tous les tireurs classés reçoivent une répartition et une prime (montants versés sur le compte tireur).</p>
Dispositions générales	<p>Pour tous les tirs à 25 m, les règlements de l'ISSF sont applicables.</p>
Dispositions spéciales	<p>Le tireur commandera son programme au moins 10 jours à l'avance en indiquant la séance choisie.</p> <p>Il sera présent un quart d'heure avant le début de la séance pour laquelle il est inscrit.</p> <p>Les tireurs qui ne se seront pas inscrits dans les délais ne seront admis que sur autorisation du directeur de tir.</p> <p>Les réservations s'effectuent sur le site de l'Arquebuse dans la rubrique inscriptions aux tirs P 25 (liste nominative).</p> <p>Les séries ne peuvent pas être interrompues.</p> <p>Lors d'un dérangement de l'arme, les règlements de l'ISSF seront appliqués.</p>

Pour les tireurs sans autorisation des affaires militaires de participer au tir militaire, un programme similaire sera tiré et pris en compte dans le classement.

Championnat de l'Arquebuse

Match

Cible	PP-50 cm à 10 points. Cible pistolet vitesse ISSF-98, zones d'évaluation de 5 à 10 points.
Armes	PPA, PPC et PO.
Nombre de coups	60.
Coups d'essai	5 coups avant chaque partie du programme.
Inscription	Pas de finance d'inscription ; un seul programme par séance (mercredi, jeudi et samedi). Il est cependant autorisé de tirer avec des armes de catégories différentes (PPA, PPC ou PO) et les deux ou trois programmes sont pris en compte pour le championnat.
Programme	Précision : 6 séries de 5 coups en 5 minutes. Vitesse : 6 séries de 5 coups, cible visible 3 secondes, cible invisible 7 secondes. Pour la précision, l'observation optique est autorisée.
Bonification	Aucune.
Classement	A l'addition des 60 coups par catégorie d'armes (PPA, PPC et PO).
Championnat	Les deux meilleurs résultats « Match » sont retenus pour le classement du Championnat de l'Arquebuse à raison de 25%. Les réservations s'effectuent sur le site de l'Arquebuse dans la rubrique inscriptions aux tirs P 25 (liste nominative).

AUTRES PROGRAMMES

SECTION

Cible	ISSF-98.
Armes	PPA, PPC, PO.
Nombres de coups	15.
Genre de tir	5 coups en 50 secondes, 5 coups en 40 secondes et 5 coups en 30 secondes.
Inscription	Pas de finance d'inscription ; une seule passe par séance.
Dispositions spéciales	La caisse de l'Arquebuse versera une allocation de Fr. 5. - par passe de section tirée lors des tirs ordinaires pendant la période entre deux tirs fédéraux aux tireurs qui représenteront effectivement les Exercices à un tir fédéral (section). La part des non-participants reste acquise à l'Arquebuse.
Championnat	<p>Les deux meilleurs résultats « Section » sont retenus pour le classement du Championnat de l'Arquebuse à raison de 12.5% chacun.</p> <p>Les réservations s'effectuent sur le site de l'Arquebuse dans la rubrique inscriptions aux tirs P 25 (liste nominative).</p>

STANDARD

Cible	PP-50 cm, 10 points.
Arme	Pistolets standard, selon normes ISSF.
Nombre de coups	60.
Programme	20 coups en 4 séries de 5 coups en 150 secondes. 20 coups en 4 séries de 5 coups en 20 secondes. 20 coups en 4 séries de 5 coups en 10 secondes.
Coups d'essai	5 coups en 150 secondes.
Inscription	Pas de finance d'inscription ; un seul programme par séance. Les réservations s'effectuent sur le site de l'Arquebuse dans la rubrique inscriptions aux tir P 25 (liste nominative).
Bonification	Aucune.
Classement	A l'addition des 60 coups.

Autres programmes

VITESSE OLYMPIQUE (VO)

Cible	Cible pistolet vitesse ISSF-98, zones d'évaluation de 5 à 10 points.
Arme	Pistolet standard selon normes ISSF.
Nombre de coups	60.
Programme	2 passes de 30 coups chacune soit : 2 séries de 5 coups en 8 secondes, 2 séries de 5 coups en 6 secondes, 2 séries de 5 coups en 4 secondes. Dans chaque série, un coup est tiré sur chacune des 5 cibles dans le temps limité pour la série.
Coups d'essai	10, une série de 5 coups en 8 secondes avant chaque passe.
Inscription	Pas de finance d'inscription ; un seul programme par séance. Les réservations s'effectuent sur le site de l'Arquebuse dans la rubrique inscriptions aux tirs P 25 (liste nominative).
Bonification	Aucune.
Classement	A l'addition des 60 coups.

TIR DU ROI

Qualification	<p>Sont qualifiés les 10 membres A les mieux classés au championnat de l'Arquebuse.</p> <p>Cette finale sera organisée tous les ans à condition que 15 membres au moins soient classés au championnat.</p> <p>Elle ne sera pas tirée en cas de participation de moins de 8 tireurs.</p>
Cible	Vitesse ISSF-98, zones d'évaluation de 5 à 10 points.
Nombre de coups	30.
Programme	Vitesse, 6 séries de 5 coups 3/7.
Coups d'essai	Une série de 5 coups selon programme vitesse.
Classement	A l'addition des points.
Prix	Tous les tireurs classés reçoivent une répartition.

COUPE DE L'ARQUEBUSE

La Coupe de l'Arquebuse est ouverte à tous les membres

Principe	Le concours est basé sur la confrontation de deux tireurs avec élimination directe à chaque niveau de la compétition.
Admission	Les membres A intéressés s'inscrivent dans les délais affichés au stand. 16 tireurs sont admis au tableau principal.
Qualification	Un tir de qualification détermine la position des 16 participants dans le tableau principal.
Déroulement	<p>Le tir se déroule en 4 tours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8^e de finale avec 16 tireurs, - quart de finale avec 8 tireurs, - demi-finale avec 4 tireurs, - finale avec 2 tireurs. <p>Le gagnant est déclaré « Vainqueur de la Coupe de l'Arquebuse P 25 m ». Il reçoit ainsi que le finaliste un prix spécial et une répartition.</p>
Armes	PPA, PPC et PO.
Cible	Cible pistolet vitesse ISSF-98, zones d'évaluation de 5 à 10 points.
Coups d'essai	Une série de 5 coups selon programme vitesse.
Programme	Trois séries de 5 coups, cible visible 3 secondes, cible invisible 7 secondes.
Bonification	Aucune.
Egalité	En cas d'égalité, la dernière série départage les ex-aequo, au besoin l'avant-dernière série et finalement la première série.

TIR AU POULET

Dispositions générales et règlements de tir

Il n'y a pas de coups d'essai lors du tir du poulet.

Les poulets sont distribués aux personnes inscrites.
Maximum 3 poulets par tireur.

La prime de Fr. 5.- est utilisable à la buvette ou 2 bons de Fr. 5.- pour obtenir un demi-poulet.

Avant le premier tir, s'annoncer au bureau pour retirer sa feuille.

Une fois le tir terminé, retour au bureau pour toucher :

- Bon de poulet (à retirer à la véranda)
- Bon de Fr. 5.-

La commission des fêtes anime cette manifestation en organisant la restauration.

Inscription préalable obligatoire

ESCALADE

Cible	Cible pistolet vitesse ISSF 98, zones d'évaluation de 5 à 10 points.
Nombre de coups	5.
Genre de feu	Cible tournante, visible 3 secondes, invisible 7 secondes.
Reprises	Au maximum 5 reprises.
Prime	Une seule par tireur. Tout tireur ayant obtenu 2 x 10 dans la série ou 80 pts en plusieurs séries recevra un bon de Fr. 5. -

MARMITE

Champ des points	Silhouette, 10 points, 50 cm, mouche 49/50, 10 – 9 – 8 - 7 = noir. Seuls les coups touchant le noir sont comptés.
Nombre de coups	5.
Reprises	Maximum 4 séries (J, V et SV = 5 séries).
Genre de feu	5 coups en 5 minutes, marquage à la fin de la série.
Prime	Tout tireur ayant atteint la mouche 49/50 recevra un poulet. Celui qui n'aura pas atteint la pastille, mais aura totalisé 90 pts en plusieurs passes, aura droit au poulet.

TIR AU REVOLVER

Dispositions générales et règlements de tir

Ce tir est organisé depuis 2006 à la distance de 25 m afin de permettre aux tireurs EAN possesseurs de revolvers de pouvoir les utiliser dans le cadre d'une compétition officielle, sans les contraintes du règlement ISSF, en ce qui concerne les longueurs de canons, de calibres, de poids et avec le libre choix de cibles non officielles.

Le but principal de cette manifestation est de passer un bon moment entre amis passionnés et non pas de battre des records, en utilisant des revolvers de toutes époques, qui ne sont jamais ou rarement utilisés en concours et ceci dans le strict respect des règles de sécurité.

Cible	Pistolet vitesse d'ordonnance, zone d'évaluation de 6 à 10 points.
Programme	50 coups répartis en 10 séries de 5 coups.
Armes	Revolver de tout calibre (Magnum exclus) avec longueur de canon libre et visée ouverte.
Munition	Le tireur fournit sa propre munition qui doit être contrôlée par la direction de tir.
Horaires	08h30 - Contrôle des armes et des munitions. 08h45 - Réunion de tous les tireurs et instruction sur le déroulement du tir. 09h00 - Début du tir. 12h00 - Distribution des prix et apéritif au stand.

Des tirs de réglages sont autorisés uniquement la semaine précédant le samedi du tir.

Inscription préalable obligatoire une semaine avant le tir.

TIR WESTERN

Dispositions générales et règlements de tir

Ce tir est organisé aux distances de 25 m et 50 m afin de permettre aux tireurs EAN possesseurs d'arme de type Western de pouvoir les utiliser dans le cadre d'une compétition officielle, sans les contraintes du règlement ISSF, en ce qui concerne les longueurs de canons, de calibres, de poids et avec le libre choix de cibles non officielles.

Le tir à 25 m se fait au revolver, celui à 50 m à la carabine.

Le but principal de cette manifestation est de passer un bon moment entre amis passionnés et non pas de battre des records, en utilisant des armes, qui ne sont jamais ou rarement utilisées en concours et ceci dans le strict respect des règles de sécurité.

Cibles	Cibles spéciales tir Western.
Programme	36 coups répartis selon les cibles.
Armes	Toutes les armes doivent être des copies d'époque 'Genre Western' (Magnum exclus) avec longueur de canon libre, mécanisme « single action » et visée ouverte non réglable.
Munition	Le tireur fournit sa propre munition qui doit être contrôlée par la direction de tir.
Horaires	08h30 - Contrôle des armes et des munitions. 09h00 - Réunion de tous les tireurs et instruction sur le déroulement du tir. 09h30 - Début du tir. 11h30 - Fin du tir. 12h00 - Distribution des prix et apéritif à la terrasse du stand suivi du repas.

Des tirs de réglages sont autorisés uniquement la semaine précédant le samedi du tir.

Inscription préalable obligatoire une semaine avant le tir.

TIR AUX ARMES D'ORDONNANCE SUISSE

Dispositions générales et règlements de tir

Cette compétition combinée aux deux distances 25 m et 50 m est réservée aux membres de l'Arquebuse afin d'utiliser les armes d'ordonnance suisses depuis 1878 à nos jours. Nous n'appliquerons pas les contraintes des règlements ISSF mais simplement celle d'une sécurité absolue. Cette manifestation a pour but de réunir les nostalgiques des armes d'ordonnance de fabrication suisse. La clôture de cette rencontre se fera par une agape.

Cible	Cible militaire.
Programme	15 coups par type d'arme.
Armes	Pistolet et revolver d'ordonnance suisse. 25 m : P49 et revolver, 50 m : Parabellum
Munition	Le tireur fournit sa propre munition qui doit être contrôlée par la direction de tir.
Horaires	08h30 - Contrôle des armes et des munitions. 08h45 - Réunion de tous les tireurs et instruction sur le déroulement du tir. 09h00 - Début du tir. 11h30 - Fin du tir. 12h00 - Distribution des prix et apéritif à la terrasse du stand.

Des tirs de réglages sont autorisés uniquement la semaine précédant le samedi du tir.

Inscription préalable obligatoire une semaine avant le tir.

TIR AUX ARMES REGLEMENTAIRES

Cette compétition, réservée aux membres de l'Arquebuse, a pour but de permettre aux tireurs collectionneurs de se mesurer lors d'une compétition amicale en utilisant d'autres armes que les pistolets et revolvers réglementaires suisses en concours et ceci dans le strict respect des règles de sécurité. Ce tir se veut être un complément au tir aux armes d'ordonnance suisses. Nous n'appliquerons pas les contraintes des règlements ISSF mais simplement celle d'une sécurité absolue.

Cible	Pistolet vitesse d'ordonnance, zone d'évaluation de 6 à 10 points.
Programme	<p>Celui du tir militaire 25 m sans coups d'essai :</p> <p>Nombre de coups : 20.</p> <p>1ère série : 5 coups 1 minute par coup,</p> <p>2ème série : 5 coups en 50",</p> <p>3ème série : 5 coups en 40",</p> <p>4ème série : 5 coups en 30".</p> <p>Le tir est commandé.</p> <p>Tenue de l'arme libre (une ou deux mains).</p>
Armes	<p>Pistolets automatiques ou revolvers à cartouche métallique antérieurs à 1960 ayant été en usage dans des forces armées étrangères. Il doit s'agir d'armes originales, et non de copies de modèles anciens (par exemple un clone récent d'un Colt 1911).</p> <p>Les organes de visée doivent être d'origine et militaires. Les dispositifs de correction de hausse et de dérive micrométriques typiques des armes sportives ne sont pas autorisés.</p> <p>Les armes réglementaires suisses ainsi que les armes de fabrication suisse sont exclues. Seules les armes ayant été acceptées par le poste de contrôle peuvent être utilisées.</p>
Munition	Fournie par le tireur, sous sa seule responsabilité, notamment pour la munition rechargée.

Tir aux armes réglementaires

Passes	Un tireur peut dans la mesure du temps disponible tirer jusqu'à un maximum de trois passes, moyennant que chacune se fasse avec une arme différente.
Classement	Chaque résultat entre dans le classement, un même tireur pouvant ainsi occuper plusieurs rangs différents s'il a tiré plusieurs passes.
Horaires	08h30 - Contrôle des armes et des munitions. 08h45 - Réunion de tous les tireurs et instruction sur le déroulement du tir. 09h00 - Début du tir 11h30 - Fin du tir 12h00 - Distribution des prix

Des tirs de réglages sont autorisés uniquement la semaine précédant le samedi du tir.

Inscription préalable obligatoire une semaine avant le tir.

TIR AU 45 ACP

Cette compétition récréative à la distance de 25 m est réservée aux membres de l'Arquebuse afin d'utiliser des armes en calibre 45ACP. Nous n'appliquerons pas les contraintes des règlements ISSF mais simplement celle d'une sécurité absolue.

Cible	Pistolet vitesse d'ordonnance, zone d'évaluation de 6 à 10 points.
Programme	<p>Celui du tir militaire 25m sans coups d'essai : Nombre de coups : 20. 1ère série : 5 coups 1 minute par coup, 2ème série : 5 coups en 50", 3ème série : 5 coups en 40", 4ème série : 5 coups en 30". Le tir est commandé. Pas de coups d'essai et pas d'incident de tir. Tenue de l'arme libre (une ou deux mains).</p>
Armes	Pistolet ou revolver visée ouverte cal. 45 ACP.
Munition	Fournie par le tireur, sous sa seule responsabilité, notamment pour la munition rechargée.
Passes	Un tireur peut dans la mesure du temps disponible tirer jusqu'à un maximum de trois passes, moyennant que chacune se fasse avec une arme différente.
Classement	Chaque résultat entre dans le classement, un même tireur pouvant ainsi occuper plusieurs rangs différents s'il a tiré plusieurs passes.
Egalité	En cas d'égalité de points, appuis par la dernière passe puis l'avant dernière puis l'âge.
Horaires	<p>08h30 - Contrôle des armes et des munitions. 08h45 - Réunion de tous les tireurs et instruction sur le déroulement du tir. 09h00 - Début du tir 11h30 - Fin du tir 12h00 - Distribution des prix</p>

Des tirs de réglages sont autorisés uniquement la semaine précédant le samedi du tir.

Inscription préalable obligatoire une semaine avant le tir.

TIR SURPRISE

Cette compétition récréative aux distances de 50 m et 25 m est réservée aux membres de l'Arquebuse. Nous n'appliquerons pas les contraintes des règlements ISSF mais simplement celle d'une sécurité absolue.

Programme 25m	15 coups sur cible «surprise», sans coups d'essai : 3 séries : 5 coups en 40". Le tir est commandé et il n'y a pas d'incident de tir. Tenue de l'arme libre (une ou deux mains).
Programme 50m	15 coups en 10 minutes sur cible «surprise», sans coups d'essai. Le tir est commandé et il n'y a pas d'incident de tir. Tenue de l'arme libre (une ou deux mains).
Passes	Un tireur ne peut tirer qu'une passe à 50 m et une à 25 m.
Armes	Pistolet ou revolver.
Munition	Fournie par le tireur, sous sa seule responsabilité.
Classement	Au total des deux passes (50 m et 25 m) avec prédominance à 50 m en cas d'égalité.
Egalité	En cas d'égalité de points, appuis par la passe 50 m, puis par la passe à 25 m.
Horaires	08h30 - Contrôle des armes. 08h45 - Réunion de tous les tireurs et instruction sur le déroulement du tir. 09h00 - Début du tir 11h30 - Fin du tir 12h00 - Distribution des prix

Des tirs de réglages sont autorisés uniquement la semaine précédant le samedi du tir.

Inscription préalable obligatoire une semaine avant le tir.

TIRS DIVERS

Les programmes ci-dessous sont organisés conformément à leurs règlements spécifiques. Ils ne peuvent être tirés que par les **membres « A »**.

Pour les inscriptions, prière de s'adresser au directeur de tir ou au bureau du stand.

Ces concours sont réservés aux membres « actifs A »

CONCOURS INDIVIDUEL

Cible	Cible pistolet vitesse ISSF 98, zones d'évaluation de 5 à 10 points.	
Programme	1 ^{ère} série	5 coups en 50 secondes
	2 ^{ème} série	5 coups en 40 secondes
	3 ^{ème} série	5 coups en 30 secondes
Championnat	Le résultat est retenu pour le classement du Championnat de l'Arquebuse à raison de 20%.	

Tirs divers

TIR DE VANCOUVER

Cible	Cible pistolet vitesse ISSF 98, zones d'évaluation de 5 à 10 points.
Programme	3 séries de 5 coups en 30 secondes. Le tir est commandé.

CIBLE CAMPAGNE

Arme	Pistolet d'ordonnance.
Cible	Pistolet vitesse d'ordonnance (zones d'évaluation de 6-10 points).
Nombre de coups	18.
Coups d'essai	Libres.
Genre de tir	Programme du tir fédéral en campagne. 3 coups, coup par coup, en 20" par coup. 1 ^{ère} série 5 coups en 50" 2 ^{ème} série 5 coups en 40" 3 ^{ème} série 5 coups en 30" Le tir est commandé.

La cible campagne doit impérativement être tirée avant la date officielle du tir en campagne.

TIR MILITAIRE

Dispositions générales et règlements de tir

Ce tir est réservé aux **membres A** de l'Arquebuse.

Cible	Pistolet vitesse d'ordonnance, zone d'évaluation de 6 à 10 points.
Arme	Pistolet d'ordonnance.
Essai	Les coups d'essais sont libres avant le début de la compétition.
Nombre de coups	20.
Programme	5 fois 1 coup, 1 minute par coup. 1 ^{ère} série 5 coups en 50" 2 ^{ème} série 5 coups en 40" 3 ^{ème} série 5 coups en 30".
Munition	La munition pour la compétition est fournie.
Horaires	Jeudi 3 séries : 16h00 17h00 18h00. Samedi 2 séries : 10h00 11h00.
Dispositions spéciales	Les tireurs n'ayant pas reçu l'autorisation de participer aux exercices fédéraux de la part de l'autorité militaire compétente s'adresseront au directeur de tir. Un tir similaire (cible, programme, tentative, arme et munition) sera proposé, dans le but exclusif de permettre une pleine participation au classement du championnat de l'Arquebuse.

ATTENTION : Le tir militaire ne peut être tiré qu'une seule fois.

TIR EN CAMPAGNE

Dispositions générales et règlements de tir

Ce tir est réservé aux **membres A** de l'Arquebuse.

Cible	Pistolet vitesse d'ordonnance, zone d'évaluation de 6 à 10 points.
Arme	Pistolet d'ordonnance.
Essai	Les coups d'essais ne sont pas autorisés.
Nombre de coups	18.
Programme	3 fois 1 coup en 20 secondes par coup. 1 ^{ère} série 5 coups en 50" 2 ^{ème} série 5 coups en 40" 3 ^{ème} série 5 coups en 30".
Munition	La munition pour la compétition est fournie.
Horaires	5 séries : 09h00 09h30 10h00 10h30 11h00.

ATTENTION : Le tir en campagne ne peut être tiré qu'une seule fois, soit à la séance du tir avancé au stand de Saint-Georges, soit lors d'une séance officielle au stand de Bernex.